

prévoir 2 cm pour les coutures

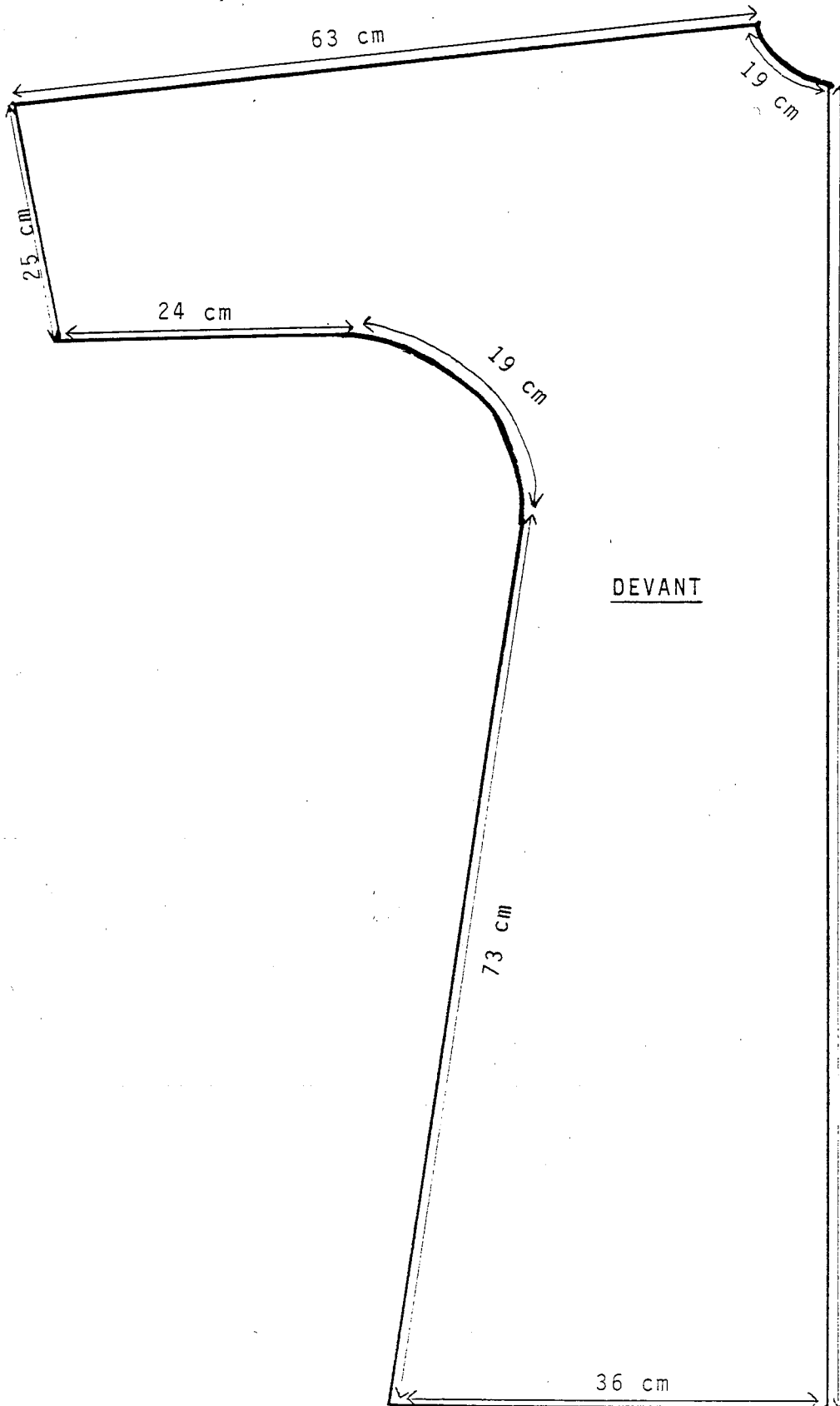
LE CHAPERON

Le chaperon se réalise avec deux découpes d'étoffe identique (feutrine, tissus souple). Il était de couleur vive.

Pour le bas du chaperon, celui-ci pouvait être décoré de découpe (voir les modèles ci-dessous).



LA COTTE



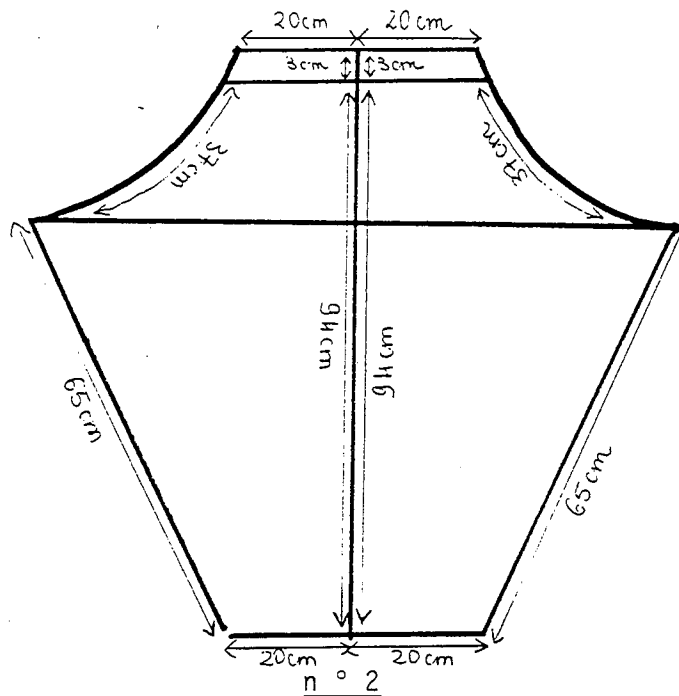
Tunique de longueur variable à encolure ronde, échancrée devant.

Les manches sont soit larges (voir modèle), soit ajustées du poignet au coude avec poignet fendu et boutonné, élargies du coude à l'épaule.

Elle se porte serrée à la taille par une ceinture de cuir ou d'étoffe.

Les cottes longues étant fendues à mi-cuisses pour permettre de monter à cheval.

Taille 42.



LES CHAUSSSES (ANCETRE DU PANTALON)

Ancêtre du pantalon, elles se composent de deux jambes indépendantes ; chaque jambe est coupée dans un seul morceau (voir croquis n° 2).

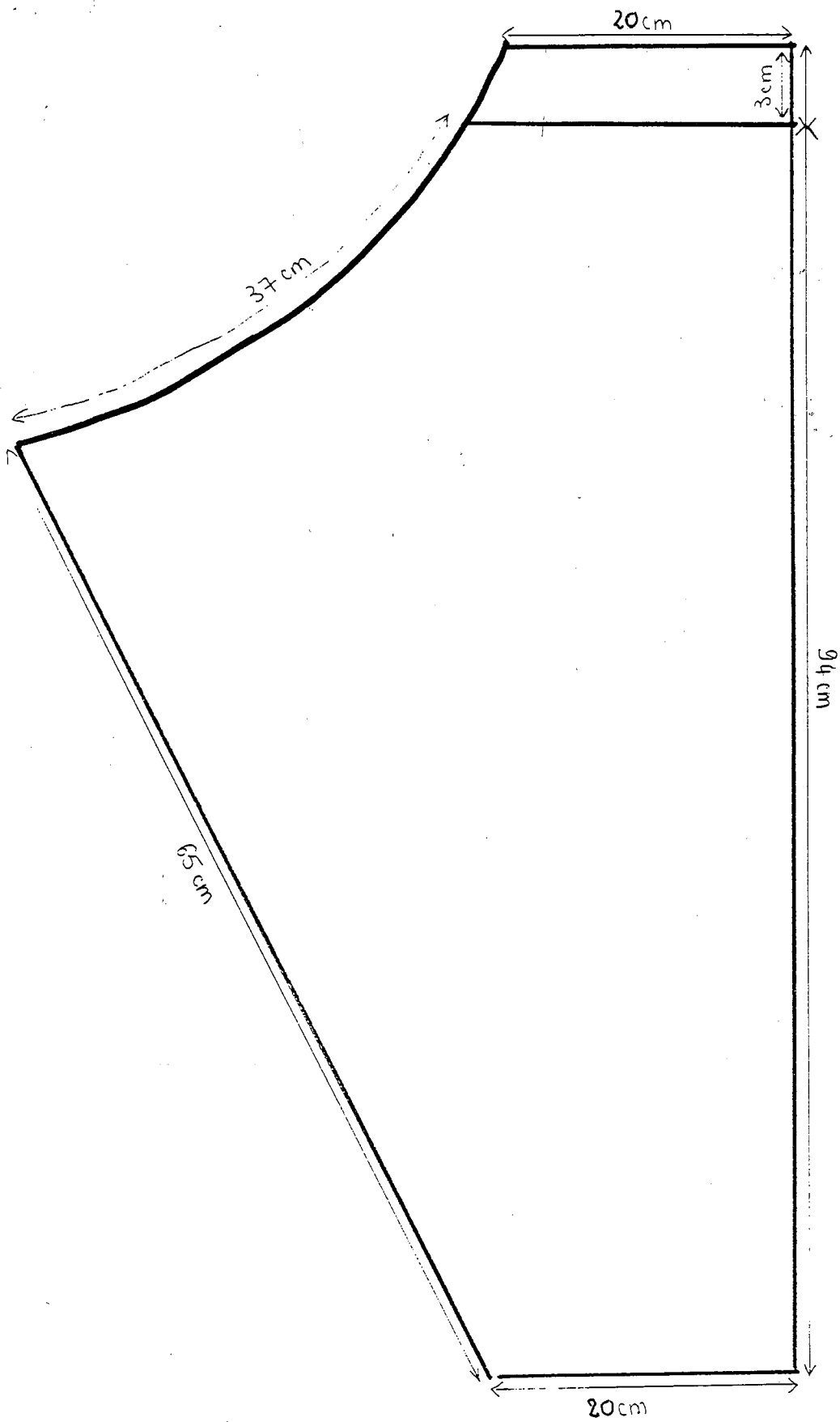
Pour les mesures : prendre l'entre-jambe, la largeur de cuisse et le bas de jambe.

Les chaussses se fixent par le haut en pratiquant un ourlet-passant de 3 cm de haut.

Ces chaussses se décorent par des bandes d'étoffe de couleurs vives, qui s'entre-croisent sur le bas de la jambe.

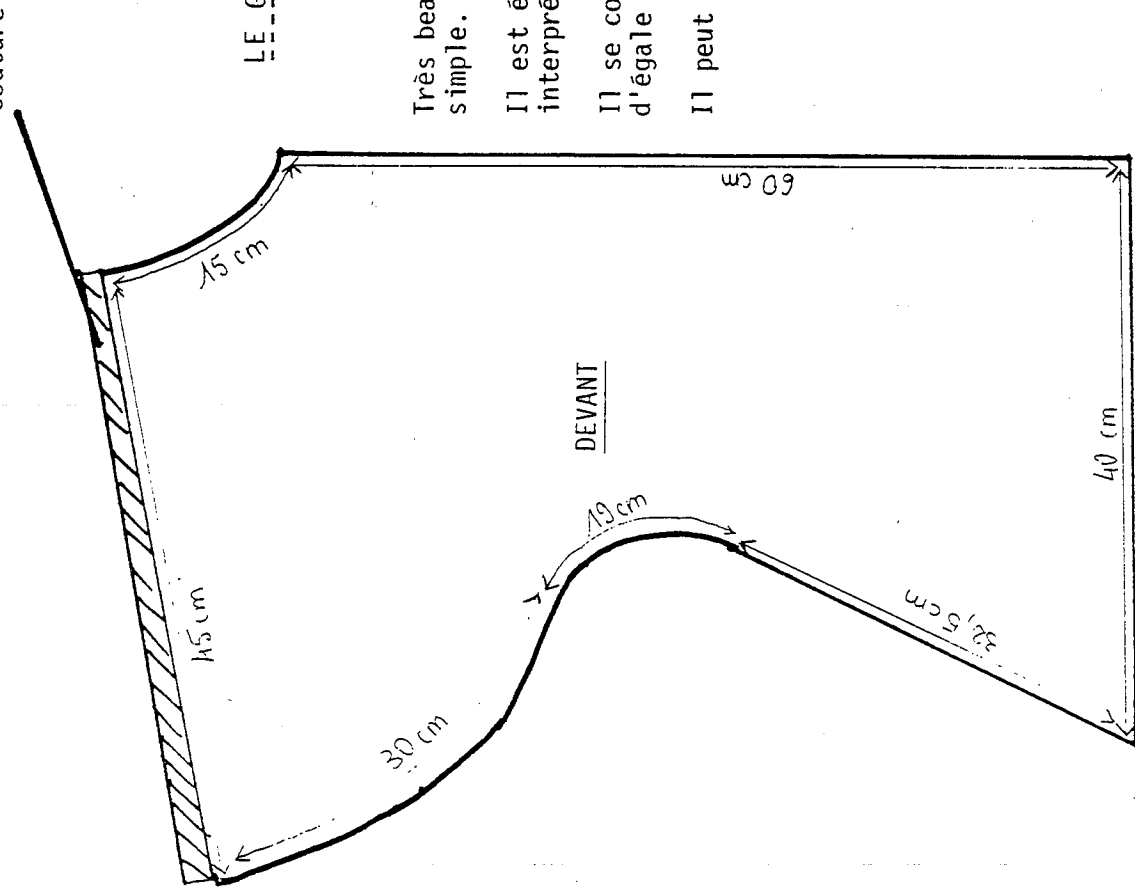
(Taille 42).

LES CHAUSSES



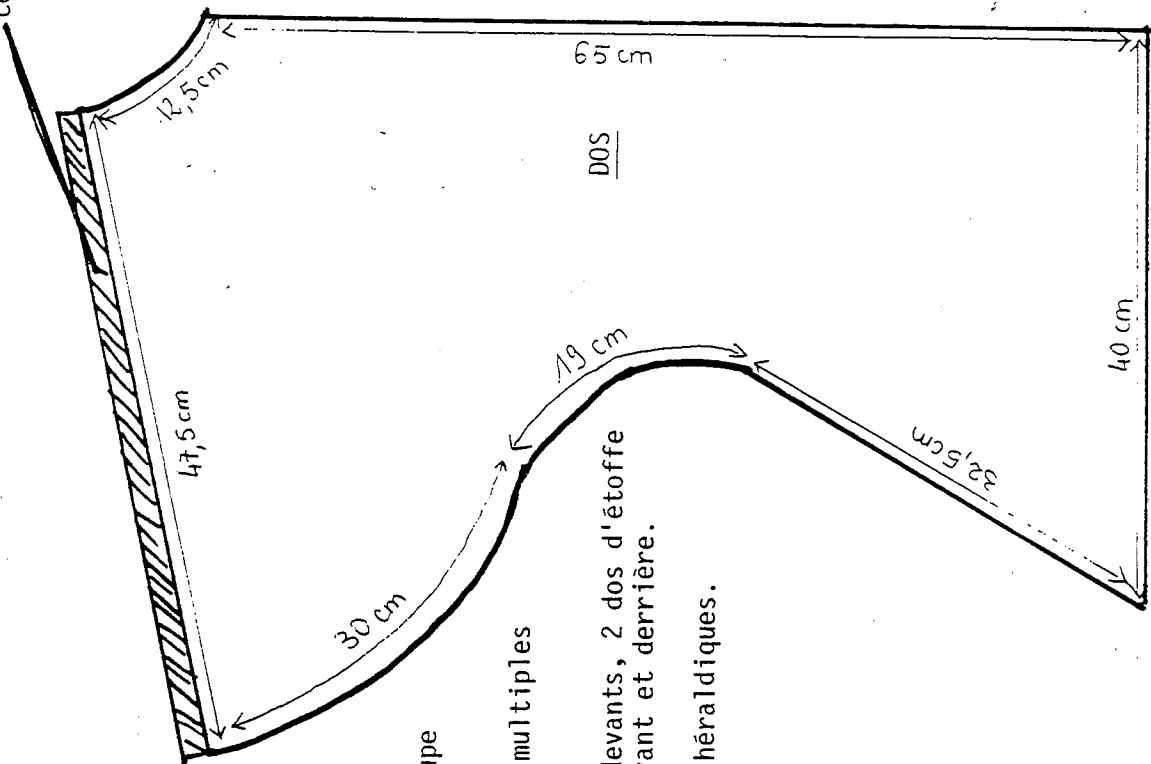
couture

couture



DEVANT

LE GARDE-CORPS



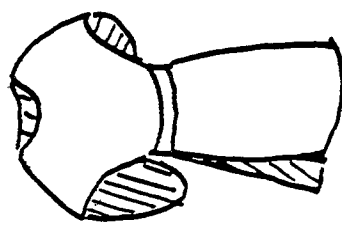
DOS

Très beau vêtement d'une coupe simple.

Il est élégant et permet de multiples interprétations.

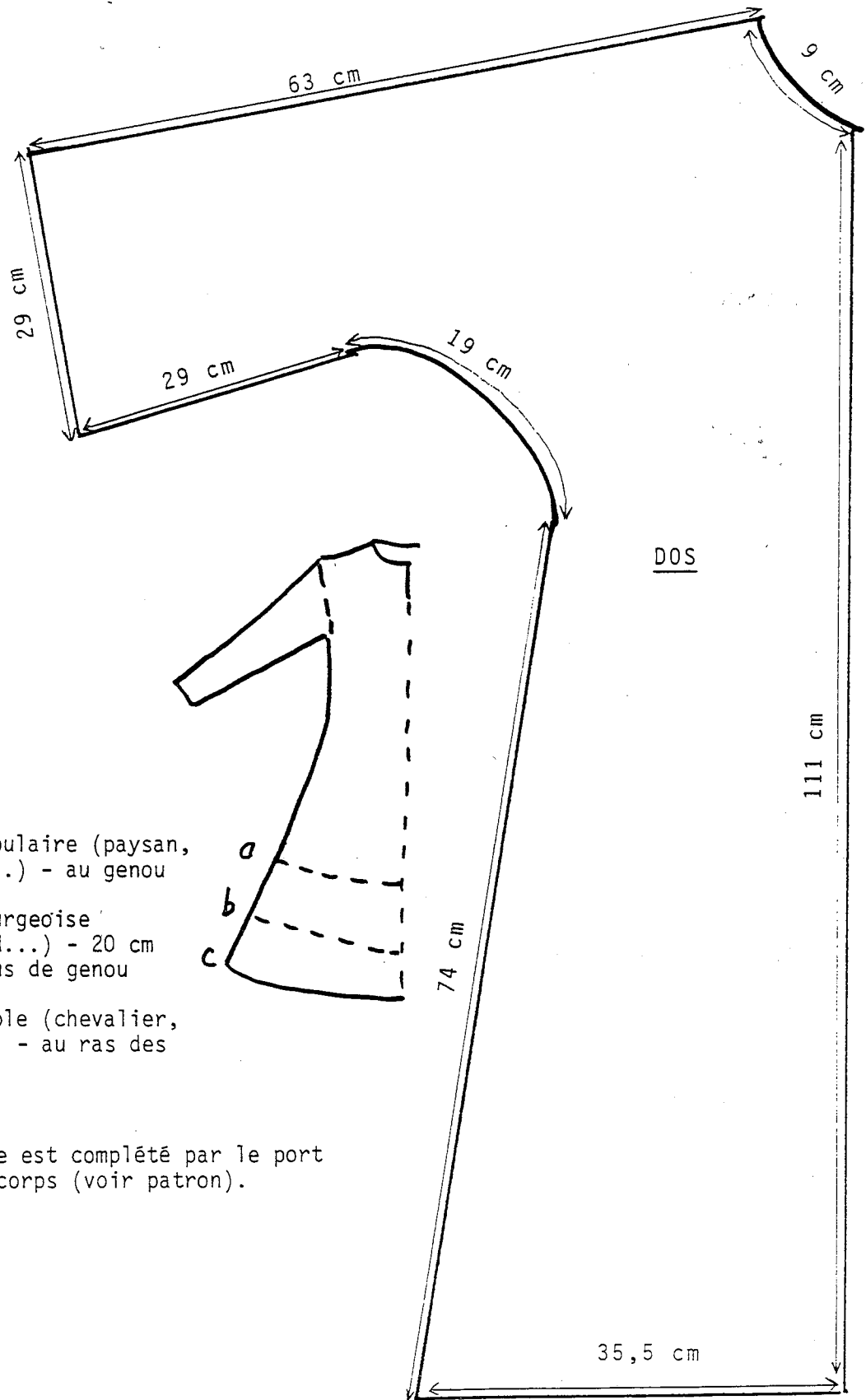
Il se compose de 4 pans, 2 devants, 2 dos d'étoffe d'égale longueur tombant devant et derrière.

Il peut être orné de motifs héraldiques.



Le garde-corps se portait par dessus la cotte.

LA COTTE



- a : Cotte populaire (paysan, artisan...) - au genou
- b : Cotte bourgeoise (marchand...) - 20 cm au dessous de genou
- c : Cotte noble (chevalier, seigneur) - au ras des pieds

Ce costume est complété par le port du garde-corps (voir patron).



- Robe droite resserrée à la taille
par une cordelière

- métrage en 140 de large tissu uni :
2,90 m
en 180 : 2,20 m

ouverture
milieu dos
pour
passage
tête

